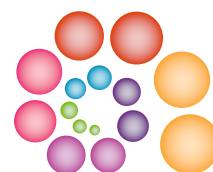




# Ligne directrice de pratique : Les limites professionnelles



**oepe**

ordre des éducatrices  
et des éducateurs  
de la petite enfance

# À propos de cette publication

Les lignes directrices de pratique décrivent certaines attentes à l'égard des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI), telles qu'énoncées dans le *Code de déontologie et normes d'exercice* (Code et normes). Elles mettent aussi l'accent sur la façon dont ces attentes peuvent être mises en pratique. Elles contiennent des recommandations et encouragent l'autoréflexion et l'apprentissage professionnel. Au moment d'en prendre connaissance, il est conseillé de consulter le Code et normes et de passer en revue la recherche actuelle et la législation connexe. Ces lignes directrices de pratique permettent à l'Ordre de promouvoir des normes d'exercice élevées, d'appuyer l'apprentissage professionnel continu et de régir la conduite des EPEI.

Visitez la page [college-ece.ca/fr/membres/ressources/](http://college-ece.ca/fr/membres/ressources/) pour accéder aux lignes directrices.



Dans cette ligne directrice de pratique, vous trouverez des informations et des conseils pratiques pour vous aider à comprendre :

- ce que sont les limites professionnelles et le rôle important qu'elles jouent pour assurer la sécurité, les soins et le bien-être de tous dans le milieu d'apprentissage;
- la différence entre des limites professionnelles appropriées, des limites floues et une transgression des limites;
- les domaines où les limites peuvent être difficiles à respecter;
- comment et pourquoi les limites peuvent devenir floues, et les risques associés;
- l'influence des facteurs contextuels et de la dynamique de pouvoir sur les limites professionnelles.

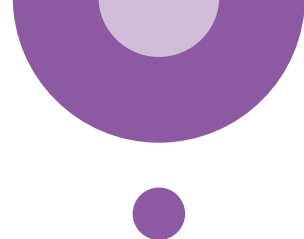


## ..... Suggestions d'utilisation de cette ligne directrice de pratique :

- Prendre le temps de consulter le document, les ressources supplémentaires et liens fournis.
- Cibler les sujets qui s'appliquent à votre pratique actuelle ou les parties qui vous interpellent.
- S'engager dans un processus d'enquête collaborative et de réflexion critique au cours d'une réunion du personnel ou d'équipe, ou en parler au sein d'une communauté de pratique.
- Participer activement à des discussions collaboratives pour réfléchir à la complexité de la pratique et la remettre en question.
- Utiliser les informations contenues dans cette ressource pour appuyer l'élaboration ou la révision de politiques.
- Utiliser ce document-ressource pour vous soutenir dans vos activités et votre objectif de portfolio d'apprentissage professionnel continu (APC).



L'établissement de relations professionnelles bienveillantes et attentives, qui respectent les limites professionnelles, s'inscrit au cœur de votre pratique en tant qu'EPEI. Consultez notre ressource d'accompagnement : la [\*\*Note de pratique : Relations professionnelles\*\*](#), avec cette ligne directrice, pour mener une réflexion critique sur vos relations professionnelles et comprendre le rôle important que jouent les limites dans le maintien de la position de confiance unique que vous occupez en tant que professionnels.



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Limites professionnelles en éducation de la petite enfance</b>	<b>6</b>
• Maintenir des limites professionnelles appropriées	<b>8</b>
• Transgressions des limites professionnelles et limites floues	<b>12</b>
• Domaines où les limites professionnelles peuvent être difficiles à respecter	<b>19</b>
• Pourquoi les limites peuvent-elles devenir floues?	<b>22</b>
<b>Influences sur les limites professionnelles</b>	<b>25</b>
• Dynamique de pouvoir dans les relations et les limites	<b>26</b>
• Limites professionnelles dans différent(e)s contextes et cultures	<b>29</b>

---



# Introduction

Les relations professionnelles s'établissent et s'entretiennent dans des milieux professionnels variés et dans des contextes sociaux, culturels et géographiques différents. Des limites appropriées sont essentielles pour entretenir des relations professionnelles fondées sur la bienveillance, le respect, la confiance et l'intégrité. Étant donné que la profession met l'accent sur l'établissement de relations attentives et de confiance, des questions se posent sur ce que sont les limites professionnelles dans une profession fondée sur la bienveillance et les relations.

Les relations professionnelles dans le milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants sont également très différentes de celles d'autres professions fondées sur la bienveillance telles que les soins infirmiers, le travail social ou même l'enseignement dans un cadre scolaire. Les EPEI passent en effet un temps considérable avec les enfants. Ils ont des interactions étroites et affectueuses avec eux (y compris pour répondre à leurs besoins personnels) et peuvent avoir accès à des informations sensibles sur un enfant ou la vie privée d'une famille.

Pour maintenir ce niveau de confiance important, les EPEI doivent exercer dans le cadre de leurs connaissances et compétences professionnelles et [respecter des limites professionnelles](#) dans leurs relations avec les enfants, les familles et leurs collègues.

Il est important de mener une réflexion critique pour comprendre les limites professionnelles et les raisons pour lesquelles les EPEI doivent les respecter dans leurs relations avec les enfants, les familles et les collègues. Grâce à une réflexion critique régulière, les EPEI sont mieux outillé(e)s pour déterminer si leurs décisions et interactions, même bien intentionnées, sortent du cadre de sa pratique, du Code et normes ou du niveau de confort d'une autre personne.



---

# Limites professionnelles en éducation de la petite enfance



---

En raison de leurs fonctions et responsabilités professionnelles, les EPEI sont en position de confiance et de responsabilité envers les enfants placés sous leur surveillance professionnelle. Les EPEI comprennent l'importance de maintenir des limites professionnelles avec les enfants, les familles et leurs collègues. Ils sont conscients de la question des relations duelles et savent reconnaître et signaler des conflits d'intérêts lorsqu'ils surviennent, et prendre les mesures nécessaires pour éviter de causer du tort aux enfants et à leurs familles (Norme V : A).

---

Par limites professionnelles, on entend les **limites à respecter dans les relations professionnelles entre un(e) EPEI et les personnes qui lui sont confiées et auprès desquelles il ou elle travaille**, telles que les enfants, les familles, les collègues et les membres de la communauté.

Les relations professionnelles et leurs limites reposent sur des cadres juridiques, éthiques et professionnels, parmi lesquels :

- le champ d'exercice énoncé dans la [Loi sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance](#);
- le [Code de déontologie et normes d'exercice](#).

Comme le suggère le terme limites professionnelles, établir et respecter des limites dans les relations professionnelles est lié au fait d'être un professionnel et aux concepts de [professionnalisme](#) et d'éthique.

## Pourquoi les limites dans les relations professionnelles sont-elles importantes?

Le travail fondé sur les interactions et les relations humaines est complexe. Étant donné la nature de cette profession fondée sur la bienveillance et les relations, presque toutes les responsabilités des EPEI comportent un aspect d'interaction humaine. « Les limites professionnelles permettent de différencier les mesures qui sont professionnellement appropriées de celles qui sont inappropriées ou non professionnelles » [Traduction libre].<sup>1 (p. 3)</sup>

Établir et maintenir des limites professionnelles claires permet :

- de créer une séparation nette entre la vie professionnelle et la vie privée d'un EPEI;
- de protéger les EPEI ainsi que les enfants et les familles contre les préjudices physiques, émotionnels et financiers;
- de prioriser les besoins et l'intérêt supérieur des enfants et des familles;
- d'entretenir des relations professionnelles saines dans le milieu d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Lorsque le rôle de l'EPEI dans la vie de l'enfant et de la famille est clair, un climat de confiance et de sécurité se crée pour tout le monde.



Regardez cette courte vidéo sur les [Limites professionnelles, relations duelles et conflits d'intérêts](#) de la série Normes en pratique.





## Maintenir des limites professionnelles appropriées

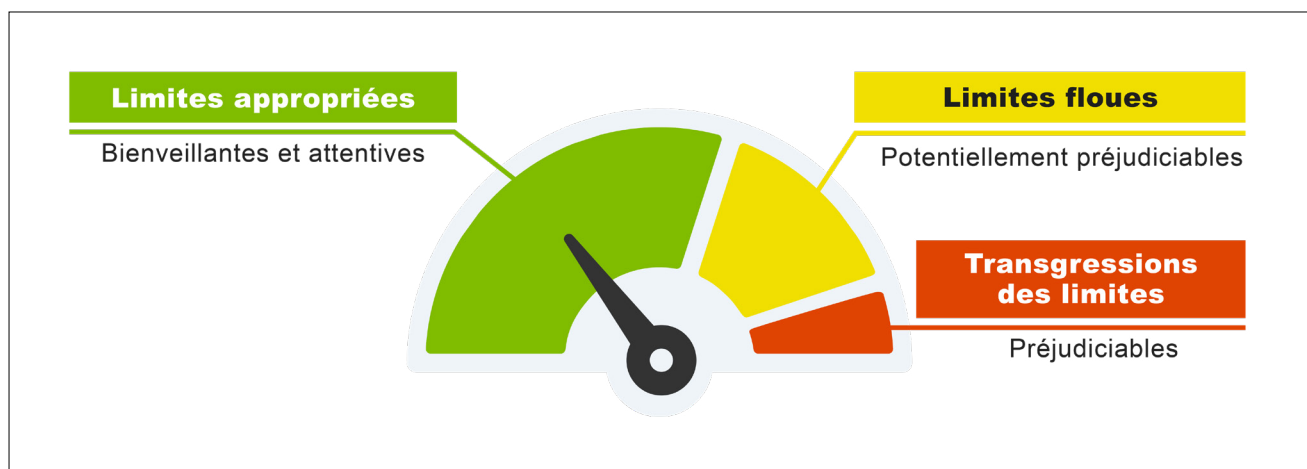
Dans la pratique, fixer et maintenir des limites appropriées est une responsabilité clé et un élément important du professionnalisme. Bien que les limites puissent parfois être floues ou dépassées par un autre membre de la communauté d'apprentissage (c.-à-d., une famille, un collègue, un enfant, un partenaire de la communauté), les EPEI ont pour responsabilité professionnelle d'établir une limite appropriée et de communiquer les raisons pour lesquelles cette limite est fixée.

Cependant, les limites professionnelles ne sont pas toujours simples, car elles peuvent changer en fonction du contexte. Elles requièrent de la flexibilité et une réflexion critique permanente pour s'adapter aux changements, selon des facteurs tels que la situation géographique, le type de programme, la culture et les déséquilibres de pouvoir. Nous aborderons quelques-uns des [facteurs](#) plus loin dans cette ressource.

Les chercheurs ont adopté une façon de penser les limites professionnelles, qui est représentée ci-dessous par un modèle de « jauge des limites » [Traduction libre].<sup>2</sup> Ce modèle permet de tenir compte de la complexité et de la fluidité des limites dans les relations professionnelles, ainsi que des risques associés.



• • • • • La jauge des limites reflète trois catégories générales dans lesquelles les limites professionnelles peuvent s'inscrire :



À gauche de la jauge, dans la zone verte, se trouvent les **limites professionnelles appropriées**. Fixer et maintenir des limites professionnelles appropriées, c'est faire preuve de bienveillance et d'attention; cela permet de réduire le risque de préjudice pour les enfants, les familles, les collègues et les communautés, et de favoriser un bon [jugement professionnel](#) et une [prise de décision éthique](#).

# Limites appropriées



Les EPEI qui respectent des limites professionnelles appropriées sont plus aptes à se perfectionner et à exercer dans le cadre de relations professionnelles équilibrées (voir la section Éléments clés des relations professionnelles de la [Note de pratique : Relations professionnelles](#)).

## Limites appropriées

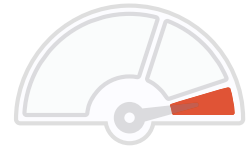
- Ce sont des pratiques mises en place par le professionnel pour promouvoir les droits des enfants et préserver leur sentiment de sécurité et d'appartenance.
- Une conduite ou un comportement fondé sur le Code et normes.
- Elles font une distinction éthique entre la relation professionnelle et la relation personnelle.
- Elles réduisent le risque d'implication excessive dans une relation professionnelle.
- Elles sont un moyen de faire preuve de gentillesse, de compassion, de professionnalisme, de responsabilité et d'attention.
- Elles préservent le niveau unique de confiance du public envers les EPEI ainsi que l'intégrité de la profession.
- Elles promeuvent l'intérêt supérieur des enfants, des familles, des collègues et des EPEI.

# Exemples



- Un parent invite l'EPEI de leur enfant à devenir ami(s) sur Facebook. L'EPEI décide de refuser respectueusement la demande d'amitié et explique qu'il préfère séparer sa vie personnelle de sa vie professionnelle.
- Un parent sait que l'EPEI de son enfant a récemment divorcé et lui demande des conseils juridiques sur les ententes en matière de garde. L'EPEI fait savoir au parent qu'elle n'est pas qualifiée pour donner ce genre de conseils. Au lieu de cela, elle lui fournit des informations sur les services qui offrent ce type de soutien.
- Une EPEI demande à un enfant s'il aimerait un câlin après être tombé et l'enfant répond « non ». L'EPEI respecte la décision de l'enfant et lui offre son soutien d'une manière différente.
- Une EPEI rejoint un groupe de discussion en ligne avec ses collègues. La conversation tourne souvent aux commérages négatifs. L'EPEI tente de modifier le dialogue pour le rendre plus positif et productif. Cependant, ses tentatives n'ayant pas abouti, elle informe le groupe que les sujets abordés ne sont pas respectueux des autres et qu'elle quitte la discussion.
- Une famille invite l'EPEI de son enfant à son mariage. L'EPEI remercie la famille pour l'invitation, mais la décline respectueusement en disant : Je suis honorée par votre invitation à participer à une si belle fête, mais je ne pourrai malheureusement pas y assister parce que cela dépasserait les limites de mon rôle professionnel.
- Une EPEI s'abstient de consulter ses courriels de travail en dehors des heures de travail, et sa superviseure respecte sa décision.
- Un EPEI crée un compte professionnel sur les médias sociaux afin de communiquer avec une famille, car c'est son seul moyen de communiquer avec les éducateurs de son enfant.
- Une EPEI répond à un enfant qui veut toujours s'asseoir sur ses genoux en lui expliquant qu'elle aime passer du temps avec lui, mais qu'elle veut s'assurer que tout le monde a la possibilité de s'asseoir près d'elle et de se sentir inclus.

# Transgressions des limites



De l'autre côté de la jauge, dans la zone rouge, se trouvent des exemples de **transgression des limites professionnelles**. Le non-respect des limites par un EPEI est préjudiciable, qu'il soit intentionnel ou non, et ne va pas dans le sens de l'intérêt supérieur d'un enfant, de la famille ou des collègues. Ces transgressions des limites peuvent survenir en cas d'implication excessive dans les relations professionnelles d'un EPEI.

## Transgressions des limites

- Un comportement ou une conduite inapproprié(e) et non professionnel(le). Il peut s'agir d'un modèle de comportement ou de conduite inapproprié ou non professionnel, ou d'un événement isolé.
- Un comportement ou une conduite nuisible, qui engendre un risque de préjudice (qu'il se manifeste seul ou non).
- Elles résultent d'un manque de jugement professionnel de la part du professionnel.
- Elles ne témoignent pas d'une conduite guidée par ou fondée sur le champ d'exercice ou le Code et normes.
- Elles sont interdites et peuvent constituer une faute professionnelle ou un acte criminel.
- Elles diminuent le niveau de confiance du public dans la profession.

# Exemples



- Une directrice continue d'envoyer des textos à une membre du personnel pour l'inviter à la rencontrer après le travail, même si la personne supervisée a dit qu'elle n'était pas intéressée.
- Une EPEI raconte à son collègue, devant les enfants et les familles, qu'elle s'est saoulée lors d'une fête en fin de semaine.
- Bien que l'enfant lui ait dit à plusieurs reprises d'arrêter, une EPEI continue de lui frotter le dos pour l'aider à s'endormir pendant le temps de repos. L'EPEI ignore sa demande verbale et continue à lui frotter le dos.
- Alors qu'une famille est en instance de divorce, une EPEI choisit son camp et fait part de son opinion à l'enfant, aux parents et à ses collègues.
- Une relation sexuelle a lieu entre un EPEI et son étudiante en stage.
- Une EPEI a une relation intime avec le parent d'un enfant participant au programme et l'EPEI accorde un traitement préférentiel à cet enfant.
- Une EPEI publie des photos des enfants participant au programme sur ses médias sociaux personnels sans leur consentement.
- Une EPEI fait pression sur les grands-parents d'un enfant pour qu'ils achètent le produit qu'elle vend et refuse d'accepter un « non » comme réponse en revenant constamment sur le sujet.
- Une EPEI n'est pas d'accord avec les convictions politiques d'une famille et s'en prend à son enfant en veillant à ce qu'il soit le dernier à être servi à l'heure des repas.
- Une EPEI appelle régulièrement un enfant du programme son « petit ami ».



Il peut arriver que les limites d'un(e) EPEI soient franchies par un autre membre de la communauté d'apprentissage. Par exemple, un parent qui communique de manière excessive avec l'éducatrice de son enfant en l'appelant ou en lui envoyant des textos en fin de semaine et tard le soir, ou une directrice qui compromet une EPEI en discutant de sa vie privée devant des enfants et des familles. La transgression des limites par un autre membre de la communauté d'apprentissage est inacceptable, doit être gérée immédiatement et nécessite une communication professionnelle et respectueuse. Les sections 2 et 3 de la [Ligne directrice de pratique : Communication et collaboration](#) fournissent des stratégies pour faire face aux situations difficiles avec les familles et les collègues.



Parmi les infractions aux limites de la relation professionnelle avec les enfants, les familles ou les collègues, on compte les actes d'inconduite sexuelle ainsi que les transgressions non sexuelles. Ces infractions non sexuelles aux limites peuvent être d'ordre affectif, physique, social ou financier (Norme V : B.4). Les EPEI comprennent également que le fait de faire des remarques discriminatoires ou racistes ou d'adopter des comportements de ce type à l'encontre d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes peut constituer une transgression de limite ou une faute professionnelle ([Règlement sur la faute professionnelle](#)).



## Rappel sur les obligations de signalement

Les EPEI ont le devoir de faire immédiatement rapport à une société d'aide à l'enfance s'ils soupçonnent qu'un enfant a subi de mauvais traitements ou est exposé à un risque de préjudice ou de blessures. De plus, la norme IV stipule que les EPEI sont tenus de signaler aux autorités compétentes tout cas de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité susceptible de présenter un risque pour la santé ou le bien-être des enfants ou d'autres personnes dans le milieu d'apprentissage. Cela implique de signaler à l'Ordre tout comportement de ce type adopté par un(e) EPEI (C.11).

Pour en savoir plus sur le devoir de faire rapport, consultez l'[Avis professionnel : Devoir de faire rapport](#).

# Limites floues



Entre les limites appropriées et les transgressions se trouvent les **limites floues**. Les limites floues sont représentées en jaune dans la jauge des limites, pour illustrer une zone de prudence.

Maintenir une séparation claire entre les sphères professionnelle et personnelle est particulièrement difficile dans une profession fondée sur la bienveillance et les relations, où les EPEI nouent des relations étroites et de confiance avec les enfants, les familles, leurs collègues et les communautés qu'ils servent.

En raison de la nature de la profession et des différents milieux dans lesquels les EPEI exercent, les limites sont inévitablement floues. C'est pourquoi il est important d'avoir de franches conversations sur ces limites afin que les EPEI puissent comprendre les risques associés et continuer à créer des milieux d'apprentissage avant tout propices à la bienveillance, à la sécurité, à l'inclusion et au bien-être des enfants et des familles.

La transgression des limites est plus facile à définir et à illustrer par des exemples, alors que des limites floues peuvent être difficiles à décrire, car nuancées et particulières à une situation donnée. En outre, de nombreux facteurs contextuels peuvent influencer la pratique et les relations professionnelles des EPEI, tels que la culture, les relations duelles, les politiques sur le lieu de travail et les déséquilibres de pouvoir, qui ont tous un impact direct sur ces limites.

## Limites floues

- Elles peuvent être considérées comme inappropriées et non professionnelles.
- Elles peuvent survenir lorsqu'un(e) professionnel(le) ne sait pas ou ne comprend pas comment et pourquoi son comportement crée la confusion.
- Elles ne causent pas nécessairement un préjudice direct et immédiat et peuvent ne pas être intentionnelles, mais si elles ne sont pas maîtrisées ni gérées, peuvent se transformer en transgression des limites et nuire à un enfant, une famille, un collègue ou un membre de la communauté.
- Elles peuvent résulter d'une implication excessive dans les relations professionnelles.
- Elles peuvent être ramenées à des limites appropriées si elles sont identifiées et font l'objet d'une réflexion critique, et si des mesures correctives sont prises pour modifier la pratique.



# Exemples



- Une EPEI, qui est amie avec ses collègues, devient directrice du centre et devient donc responsable de leur supervision professionnelle. L'une de ses amies continue d'essayer d'obtenir des informations auprès d'elle parce qu'elles sont toujours amies, mais l'EPEI commence à se sentir mal à l'aise à l'idée de partager des informations qui pourraient être partagées publiquement avec le reste du personnel.
- Un EPEI dit à un parent qu'il devrait vraiment couper les cheveux de son fils parce qu'ils sont trop longs et qu'il ressemble à une fille.
- Une famille offre à une EPEI des vacances entièrement payées pour qu'il puisse s'occuper de son enfant.
- Sur la base de ses observations, un EPEI décide d'envoyer une lettre à certaines familles du programme pour leur rappeler de veiller à ce que leurs enfants mangent des fruits et légumes, ne consomment pas trop de sucre et se couchent à 20 h, car le sommeil est important.
- Un superviseur fait des commentaires à sa collègue qui tente d'assumer de nouvelles responsabilités démontrant son leadership, l'accusant en fait de vouloir lui voler son travail. L'EPEI s'abstient de tenter d'assumer les responsabilités supplémentaires par crainte de perdre son emploi.
- Un EPEI vit dans le même quartier que certaines des familles du programme et propose de raccompagner les enfants chez eux pour éviter à leurs parents de se déplacer.
- Une EPEI fait continuellement part d'un problème personnel à un parent qui dépose son enfant, alors que ce dernier essaie de partir au travail.



N'oubliez pas que le risque de préjudice pour autrui (enfants, familles, collègues, communautés ou profession) est un élément essentiel découlant d'un manque de clarté dans les limites professionnelles. Les EPEI sont responsables d'en déterminer les risques et doivent prendre des mesures proactives pour les gérer ou rétablir l'équilibre dans la relation professionnelle en fixant une limite appropriée.

## Risques liés à des limites floues

Des limites floues créent un niveau de risque que l'EPEI doit gérer de manière appropriée. Exemples de risques associés aux limites floues :

- Elles peuvent avoir des conséquences inattendues et compliquer les relations professionnelles entre un EPEI et un autre membre de la communauté d'apprentissage – un enfant, un parent, un collègue, un(e) superviseur(e) ou un partenaire de la communauté.
- Elles semblent influencer positivement une relation au début, mais avec une proximité accrue et un manque de réflexion critique, l'EPEI peut perdre de vue son rôle professionnel.
- Elles peuvent donner l'impression aux autres familles que l'EPEI favorise un enfant ou une famille en particulier. Elles peuvent être préjudiciables et diminuer la confiance dans la capacité de l'EPEI à soutenir tous les enfants.
- Elles peuvent entraîner une altération du jugement professionnel (Norme V : B.2), et de mauvaises décisions.

# Pause réflexion

Prenez le temps de passer en revue les scénarios suivants et réfléchissez au rôle de l'EPEI et à ce que vous auriez fait dans la même situation ou si vous l'aviez observée.

## • • • • • Limite floue

Le matin, l'enfant est accueilli par une EPEI qui le prend dans ses bras et le fait monter sur ses genoux en disant : « Allez, j'ai besoin de mes câlins du matin! ». En réponse aux gestes de l'EPEI, l'enfant se raidit et s'éloigne. Il dit clairement : « Non, je ne veux pas ». L'EPEI se rend compte que ses gestes ont mis l'enfant mal à l'aise, s'excuse auprès de l'enfant et lui laisse de l'espace.

Dans cet exemple, l'EPEI lit les signaux verbaux et non verbaux de l'enfant et se rend compte que sa conduite était inappropriée et a mis l'enfant mal à l'aise. À la suite de cette interaction, l'EPEI peut même s'engager dans une réflexion et un apprentissage plus poussés.

Les EPEI savent que les signaux (verbaux et non verbaux) des enfants sont des indices très révélateurs de ce qu'ils ressentent face à leur comportement, à leurs paroles ou à leurs gestes.

## • • • • • Transgression de limite

Le matin, l'enfant est accueilli par une EPEI qui le prend dans ses bras et le fait monter sur ses genoux en disant : « Allez, j'ai besoin de mes câlins du matin! ». En réponse aux gestes de l'EPEI, l'enfant se raidit et s'éloigne. Il dit clairement : « Non, je ne veux pas. » L'EPEI continue de tenir l'enfant et le chatouille en essayant de l'amuser et de le faire rire.

Dans cet exemple, l'EPEI n'a pas su lire les signaux verbaux et non verbaux de l'enfant et ne se rend pas compte que sa conduite était inappropriée et a mis l'enfant mal à l'aise.

En conséquence, l'enfant évite l'EPEI le matin et essaie de se faufiler dans le centre à l'heure d'arrivée pour éviter les « câlins du matin ». Un jour, après son départ du centre, l'enfant mentionne également quelque chose à son parent à propos de l'EPEI. L'enfant reste mal à l'aise et évite toute interaction avec l'EPEI, refusant même d'aller aux toilettes avec elle, ce qui l'expose à un risque de préjudice physique, social et affectif.



# Domaines où les limites professionnelles peuvent être difficiles à respecter

Prenez le temps de réfléchir aux différents exemples de problèmes de limites qui peuvent exister entre les EPEI et les enfants, les familles, les collègues et les membres de la communauté. Il s'agit de domaines dans lesquels les limites sont plus susceptibles de s'estomper.

Il convient de noter que les différents types de défis en matière de limites professionnelles suivants peuvent se chevaucher.

## Affectif / Social

- Les limites relatives aux aspects affectifs ou sociaux d'une relation professionnelle peuvent concerner les amitiés sur le lieu de travail (c'est-à-dire, entre collègues, EPEI et personnes supervisées, ou EPEI et autres membres du personnel) ou les amitiés avec les familles. Si elle n'est pas gérée, ce type de relation duelle peut nuire aux autres membres du milieu d'apprentissage.
- Les défis posés par les limites affectives et sociales peuvent également inclure le favoritisme, le fait de demander ou de rechercher des faveurs ou une socialisation en dehors du milieu de travail (par ex., assister à une fête organisée par une famille), pour n'en citer que quelques-uns.

## Sexuel

- Il ne doit JAMAIS y avoir de comportement ou d'acte sexuel ou intime entre un(e) EPEI et un enfant – il s'agit d'un délit pénal et d'une faute professionnelle.
- Des relations sexuelles ou intimes peuvent parfois avoir lieu entre un(e) EPEI et un(e) adulte de la famille d'un enfant ou entre collègues adultes. Les EPEI savent que, si elle n'est pas gérée de manière appropriée, cette relation duelle peut avoir des conséquences graves et causer des dommages.
- Les relations sexuelles et intimes entre un(e) EPEI et une personne supervisée sont considérés comme des fautes professionnelles.

## Physique

- Les limites physiques peuvent être liées au toucher, au consentement, à l'espace physique ou à la communication non verbale, pour n'en citer que quelques-unes.

## Financier

Les défis en matière de limites financières peuvent se poser dans le fait de :

- donner et de recevoir des cadeaux de la part des familles, des collègues ou des enfants;
- prêter de l'argent ou de solliciter des conseils financiers de la part d'un parent d'un enfant; ou
- promouvoir une entreprise auprès de collègues ou de familles pour qu'ils achètent ou promeuvent un produit particulier.

## Communicationnel

- Les limites liées à la communication peuvent concerner la manière dont les EPEI communiquent avec les enfants, les familles, leurs collègues ou d'autres personnes sur le lieu de travail. Les défis en matière de limites peuvent également concerner le langage ou les mots utilisés, l'utilisation de surnoms ou de petits noms, le type ou la nature des questions posées, les messages transmis, les conseils donnés ou les indices (verbaux ou non verbaux) qui sont communiqués.

## Temporel

- Préserver son temps personnel et respecter son horaire en tant qu'EPEI est une limite qui peut parfois être difficile à maintenir, mais c'est une limite importante qui favorise le bien-être et la santé mentale. En tant que professionnels qui consacrent leur vie à s'occuper des autres, les EPEI comprennent l'importance de s'éloigner de leurs responsabilités professionnelles pour se ressourcer, se reposer et prendre soin d'eux-mêmes, ce qui est extrêmement important pour préserver le bien-être et prévenir l'épuisement professionnel.

## Technologique

- Les limites d'ordre technologique concernent l'utilisation des médias sociaux, du courrier électronique, des téléphones portables ou d'autres plateformes technologiques entre les EPEI et d'autres personnes dans la communauté d'apprentissage.



### Relations duelles

Les relations duelles peuvent rendre le respect de limites professionnelles difficile. Il incombe aux EPEI qui entretiennent une relation duelle de prendre des mesures proactives pour s'assurer qu'elles sont gérées de manière appropriée et qu'elles n'entraînent aucune altération de leur jugement professionnel. Voici quelques exemples de ce type de relations :

- L'enfant d'un EPEI est inscrit au programme de son propre lieu de travail;
- Une EPEI donne des cours de danse au centre communautaire auxquels participent des enfants du centre On y va où elle travaille; et
- Une EPEI est la propriétaire d'une de ses collègues.

Examinez ces exemples de relations duelles et réfléchissez à la manière dont vous pourriez les gérer en tant que professionnel(le). Quelles sont les stratégies que vous pourriez mettre en œuvre pour maintenir une séparation claire entre les sphères professionnelle et personnelle? Pour en apprendre davantage sur les relations duelles et savoir comment les gérer, consultez la [Ligne directrice de pratique : Les relations duelles](#).



# Pourquoi les limites peuvent-elles devenir floues?

- • • • • L'absence de limites professionnelles claires en éducation de la petite enfance peut se produire pour diverses raisons et résulter :

- de la conduite ou des gestes d'un(e) EPEI
  - Que ce soit intentionnel ou non, un manque de jugement professionnel et un manque de réflexion critique sur les relations professionnelles peuvent brouiller ces limites;
- de la conduite ou des gestes d'un membre de la communauté
  - Parfois, un membre de la communauté peut brouiller les limites avec un(e) EPEI. Par exemple, un parent peut offrir à l'EPEI un cadeau extravagant pendant les fêtes pour montrer sa reconnaissance à l'éducateur de son enfant. Le parent peut ne pas être conscient des conséquences de son geste. Dans ces circonstances, il incombe à l'EPEI de fixer et de maintenir la limite en expliquant pourquoi il ne serait pas approprié d'accepter le cadeau;



- de la situation géographique, la culture et d'autres facteurs contextuels
  - De nombreux EPEI vivent et travaillent au sein de communautés très unies, qu'elles soient urbaines, rurales, nordiques ou éloignées, et peuvent avoir des relations personnelles et professionnelles (familiales, culturelles, etc.) avec des enfants, des familles et des collègues. L'interconnexion pose aux EPEI le défi de séparer les deux aspects de leur vie. La connaissance de mesures proactives pour gérer les relations duelles et une réflexion critique régulière sont essentielles dans ces situations pour éviter tout préjudice envers les personnes qui leur sont confiées ou auprès desquelles ils ou elles travaillent;
- du manque de soutien ou de politiques sur le lieu de travail ou au sein de l'organisme
  - L'absence de politiques, de soutien et d'orientation sur le lieu de travail peut entraîner des situations dans lesquelles les EPEI sont susceptibles d'avoir des difficultés à établir et respecter des limites professionnelles. Les employeurs et superviseurs ont la responsabilité de s'assurer que leurs politiques organisationnelles reflètent des pratiques qui favorisent des relations bienveillantes et attentives valorisant des limites professionnelles appropriées. Les employeurs ont également la responsabilité de vérifier auprès de leur personnel si des préoccupations ou des questions demeurent concernant les relations professionnelles et les limites à ne pas dépasser. Une communication permanente et ouverte ainsi qu'une réflexion critique sur les limites à ne pas franchir en équipe peuvent aider les EPEI à gérer leurs relations professionnelles et à créer une culture du travail dans laquelle les éducateurs se sentent plus à l'aise pour aborder la direction lorsqu'ils ont des questions ou préoccupations.

Les limites floues peuvent être de courte durée ou ne concerner qu'un seul acte. Comme indiqué précédemment, ils peuvent altérer le jugement professionnel et entraîner des risques ou des dommages involontaires.

Lorsqu'une limite n'est pas claire, il y a souvent un élément qui alerte l'EPEI sur un comportement qui aurait pu être inapproprié, par exemple les signaux d'une autre personne.

Une fois la limite floue identifiée, il est important que le EPEI y réfléchisse de manière critique et examine comment il peut modifier sa pratique pour rétablir la relation professionnelle.

# Pause réflexion

Avec des collègues ou de manière indépendante, prenez le temps de réfléchir aux questions suivantes relatives à l'établissement et au maintien de limites professionnelles.

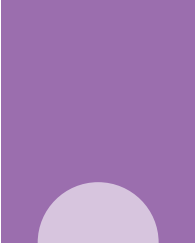
## • • • Pour réflexion :

- Comment communiquez-vous votre rôle professionnel aux familles?
- Les familles ont-elles une idée claire du rôle de l'EPEI dans la vie de leur enfant et de leur famille?
- Avez-vous une idée claire de votre rôle en tant qu'EPEI dans la vie de l'enfant et de la famille?
- Entretenez-vous des relations duelles avec un enfant, une famille, un collègue, un(e) superviseur(e) ou un partenaire communautaire? Que pouvez-vous faire pour vous assurer d'établir et de maintenir des limites professionnelles appropriées dans le cadre de cette (ces) relation(s) duelle(s)?
- Menez-vous régulièrement à une réflexion critique sur vos relations professionnelles? Comment une réflexion critique permanente peut-elle vous aider à maintenir des limites professionnelles appropriées?
- Réfléchissez à la manière dont vous établirez et communiquerez les limites aux familles (c.-à-d., dans le guide à l'intention de la famille, lors de l'inscription, dans les politiques, par une communication régulière et continue et en nouant des relations). Quels soutiens pourraient vous aider à établir et à communiquer des limites?
- Réfléchissez à la manière dont vous pouvez fixer une limite dans le cadre d'une amitié avec un membre de votre famille ou un(e) collègue avant le début d'une relation professionnelle. Comment pourriez-vous formuler cet aspect important de la vie professionnelle?
- Quelles sont les différences entre être *amical* et être un *ami* ? Pourquoi est-il important d'en tenir compte?
- Réfléchissez aux limites relatives à l'utilisation des médias sociaux et à la gestion de vos comptes de manière à faire preuve de professionnalisme. Par exemple :
  - Que pourriez-vous dire à une famille qui vous demande de suivre son compte professionnel et d'acheter les produits qu'elle vend? Que pourriez-vous dire à un parent qui vous demande en « ami(e) » sur une plateforme de médias sociaux?

# Influences sur les limites professionnelles



Dans le cadre de leur pratique professionnelle, les EPEI doivent être conscients du déséquilibre de pouvoir inhérent aux relations entre un professionnel, un enfant ou une famille. Il leur incombe de bien comprendre qu'il est de leur devoir de veiller à assurer la protection des enfants et des familles contre les abus de pouvoir potentiels d'un EPEI pendant, après ou dans le cadre de leur prestation de services (Norme V : B.3).



# Dynamique de pouvoir dans les relations et limites professionnelles



Toute relation professionnelle dans le contexte de l'éducation de la petite enfance comporte un aspect de dynamique de pouvoir. Les EPEI occupent une position de pouvoir en raison :

- de leurs connaissances, compétences et expériences professionnelles sur lesquelles les enfants et les familles comptent pour assurer leur sécurité, leur santé, leur bien-être, leur développement et leur apprentissage;
- de l'accès au corps des enfants et de l'aide aux soins personnels;
- de l'accès à des renseignements personnels sur un enfant, une famille ou un(e) collègue;
- d'une position d'autorité, en tant que professionnels, dans les relations qu'ils établissent avec les enfants et les familles;
- d'une position d'autorité en tant qu'employeurs ou superviseurs en travaillant non seulement auprès d'enfants et de familles, mais aussi avec des collègues sous leur supervision professionnelle (par ex., des collègues, des étudiants, des bénévoles, d'autres professionnels et des partenaires communautaires).

En raison des déséquilibres de pouvoir qui existent entre le (la) professionnel(le) et les enfants et les familles, établir et maintenir des limites professionnelles relève toujours de la responsabilité de l'EPEI. Cela permet de s'assurer que les EPEI utilisent leurs connaissances et compétences spécialisées de manière équitable et appropriée. Ils doivent également tenir compte de leur pouvoir dans leurs relations professionnelles, en raison du privilège lié à l'identité (par ex., la race, l'ethnicité, la sexualité, le genre, la classe, la religion, la capacité, l'éducation, la santé mentale, la langue parlée, la citoyenneté).

En tant que professionnels, les EPEI doivent comprendre le rôle du pouvoir et des privilèges dans la marginalisation et l'oppression de certains groupes ou personnes et s'assurer qu'ils n'utilisent jamais leurs privilèges ou leur pouvoir à des fins personnelles ou pour opprimer les autres – il s'agit d'une transgression des limites qui pourrait constituer une faute professionnelle.

Il existe également des dynamiques de pouvoir entre les professionnels en fonction de leur poste ou de leur titre. Les EPEI qui occupent des postes de supervision doivent réfléchir à la manière dont leurs fonctions professionnelles et leur titre les placent en position de pouvoir, et à la manière dont cela peut influencer les relations professionnelles avec leurs collègues, les personnes supervisées, les étudiants, leurs familles et d'autres membres de la communauté. Ils doivent également s'assurer qu'ils n'utilisent jamais leur autorité pour exploiter une personne qu'ils supervisent.



Lisez et étudiez le contenu de la [Note de pratique : La supervision professionnelle](#) pour vous aider à comprendre les limites dans les relations entre un EPEI et un autre adulte dont il assure la supervision professionnelle.

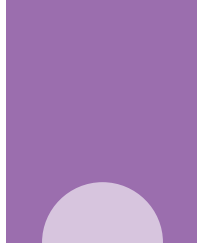
---

Enfin, les EPEI doivent comprendre que les dynamiques de pouvoir et les déséquilibres mentionnés ci-dessus peuvent s'entrecroiser. Les identités croisées ajoutent de la complexité à la manière dont le pouvoir influence la pratique des EPEI, leurs relations professionnelles et les limites de ces relations. Pour cette raison, les EPEI ont la responsabilité professionnelle de mener une réflexion critique permanente sur leurs croyances, leurs préjugés, leur position dans la société et leurs relations professionnelles. Les EPEI doivent également s'engager dans un apprentissage professionnel continu pour éviter d'abuser de leurs privilèges, de leur pouvoir ou de leur autorité dans leurs interactions professionnelles avec les enfants, les familles, les collègues ou les membres de la communauté, en veillant à se fixer des limites claires.

---



Lisez et étudiez le contenu de la [Note de pratique : Croyances et préjugés](#) pour vous aider dans le processus continu d'identification et de gestion de vos croyances et préjugés.



# Limites professionnelles dans différent(e)s contextes et cultures

Les limites professionnelles peuvent être « propres à certaines situations » et varier en fonction de la culture, des circonstances, de la communauté, du type de programme et des ressources disponibles. « Ce qui peut sembler clair dans une situation donnée peut ne pas l'être dans un autre programme, une autre culture, une autre communauté ou même avec des familles qui partagent la même culture » [Traduction libre].<sup>3 (p. 8)</sup>

Des limites professionnelles floues peuvent présenter différents niveaux de risque pour un enfant, une famille ou un(e) collègue, car elles peuvent varier en fonction des contextes et des cultures. Les EPEI doivent reconnaître que pour déterminer une ligne de conduite, une réflexion critique et une communication, une collaboration et un apprentissage continu, fondés sur le Code et les normes, sont nécessaires. Prenez le temps de réfléchir aux facteurs contextuels et culturels suivants en matière de relations et de limites professionnelles, et réfléchissez à vos propres exemples :


- Le contexte géographique dans lequel les services d'apprentissage et de garde sont fournis. Par exemple, dans les petites communautés ou les communautés très unies où les relations duelles sont inévitables, les limites professionnelles peuvent être plus souvent floues.
- Les contextes communautaires. Par exemple, dans certains milieux et certaines communautés, les EPEI peuvent occuper diverses fonctions dans lesquelles les sphères professionnelle et personnelle se chevauchent.



- Les coutumes, croyances, valeurs ou pratiques culturelles différentes des vôtres. Il peut s'agir de coutumes ou d'opinions culturelles liées au toucher physique, aux styles de communication, aux cadeaux, au rôle de la famille et de la famille élargie dans la vie de l'enfant, aux styles parentaux, à la participation à des événements, aux préférences alimentaires, etc. Par exemple, les câlins et la proximité physique, ainsi que les soins personnels, peuvent varier considérablement en fonction de la culture.
- Les expériences ou traumatismes passés peuvent influencer sur la capacité d'un(e) EPEI à établir et à maintenir des limites professionnelles. Par exemple, dans certains contextes et certaines communautés, les EPEI peuvent occuper des fonctions dans lesquelles les sphères professionnelle et personnelle se chevauchent.
- Des relations personnelles devenues professionnelles. Par exemple, une EPEI qui devient directrice d'un centre où travaille son ami, ou un ami de la famille d'un EPEI qui inscrit son enfant sur son lieu de travail.

• • • • • Prenez le temps d'étudier les exemples suivants qui montrent comment le pouvoir, la culture et le contexte peuvent s'entrecroiser.

Une EPEI aime venir au travail et attend avec impatience les câlins des enfants, des familles ou de ses collègues. Dans sa culture, les câlins sont souvent considérés comme un geste chaleureux et décontracté. Dans cet exemple, l'EPEI doit tenir compte de la position de pouvoir qu'elle occupe pour déterminer si ces câlins répondent à ses besoins personnels ou à ceux de la personne qu'elle prend dans ses bras. Le consentement et les conversations sur le sujet sont importants, car parfois les gens disent « oui » aux personnes en position d'autorité alors qu'ils veulent dire « non ». Dans cette situation, c'est le rôle du professionnel d'y réfléchir continuellement et d'en prendre l'initiative pour les enfants et les familles.



D'un autre côté, il se peut qu'un enfant ou un parent recherche un contact physique avec l'EPEI, sous la forme d'un câlin, pour le réconforter ou pour le saluer. Il se peut aussi qu'une famille ait été habituée à faire des câlins le matin parce que c'était réciproque dans le précédent programme de garde d'enfants qu'elle fréquentait. Cependant, tout le monde n'a pas envie de recevoir des câlins ou n'en retire rien, et c'est normal. Il existe de nombreuses façons de montrer son affection et sa bienveillance. Dans ces situations, il incombe au professionnel d'expliquer respectueusement les raisons qui l'amènent à fixer une limite professionnelle.

Il peut être difficile et complexe de gérer les facteurs contextuels et culturels qui influent sur les relations et les limites professionnelles, mais il est important d'éviter une approche rigide, inflexible et unidirectionnelle en matière de limites. Grâce à une communication ouverte et attentive, à la collaboration, la réflexion critique et la discussion, à l'apprentissage continu et au désapprentissage, les EPEI peuvent établir des relations bienveillantes et attentives qui valorisent les différences culturelles, l'équité et la détermination de limites professionnelles appropriées.

- • • • • Cette ressource met en évidence les complexités et les nuances uniques auxquelles les EPEI peuvent être confrontés en matière de maintien des limites professionnelles. Dans un monde interconnecté et dans le cadre de pratiques qui le sont tout autant, où les soins, la proximité, la confiance et les relations font partie intégrante de la profession, il peut être difficile d'établir des limites entre les sphères personnelle et professionnelle.

Cependant, en tant que professionnels, les EPEI reconnaissent également le rôle essentiel que jouent ces limites pour assurer la sécurité des enfants, des familles, des collègues et d'eux-mêmes, pour préserver leur propre bien-être et leur santé mentale, et pour maintenir la confiance du public dans la profession. Grâce à une réflexion critique et à un dialogue permanents sur les relations professionnelles et leurs limites, en faisant preuve d'un bon jugement professionnel et en demandant de l'aide en cas de questions ou préoccupations en la matière, les EPEI peuvent continuer à établir et maintenir les relations bienveillantes et attentives qui sont si fondamentales à la profession.

## Ressources supplémentaires en soutien à votre apprentissage

- [Avis professionnel : Devoir de faire rapport](#)
- [Guide de réflexion : Croyances et préjugés](#)
- [Ligne directrice de pratique : Communication et collaboration](#)
- [Ligne directrice de pratique : Diversité et culture](#)
- [Ligne directrice de pratique : Le professionnalisme](#)
- [Ligne directrice de pratique : Les relations duelles](#)
- [Normes en pratique : Norme V - Limites professionnelles, relations duelles et conflits d'intérêts](#)
- [Note de pratique : Les croyances et préjugés](#)
- [Note de pratique : La prise de décision éthique](#)
- [Note de pratique : La supervision professionnelle](#)
- [Note de pratique : Le jugement professionnel](#)
- [Note de pratique : Les relations professionnelles](#)
- [Vidéo \(3 mins\) : Aperçu : Norme V - Limites professionnelles, relations duelles et conflits d'intérêts](#)

## Références bibliographiques

<sup>1</sup> Feeney, S., Freeman, N.K., et Moravcik, E. (2020). [Focus on ethics. Professional boundaries in Early Childhood Education](#). *Young Children*, 75(5).

<sup>2</sup> Cooper, F. (2012). *Professional boundaries in social work and social care – A practical guide to understanding, maintaining and managing your professional boundaries*. Jessica Kingsley Publishers.

<sup>3</sup> Feeney, S., Freeman, N.K., et Moravcik, E.



Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

**Téléphone** : 416 961-8558

**Sans frais** : 1 888 961-8558

**Courriel** : [exercice@ordre-epe.ca](mailto:exercice@ordre-epe.ca)

**Site web** : [ordre-epe.ca](http://ordre-epe.ca)



---

This publication is also available in English under the title: *Practice Guideline: Professional Boundaries*.

Si vous avez besoin d'un format accessible ou d'une aide à la communication, veuillez nous contacter au 1 888 961-8558 / [communications@ordre-epe.ca](mailto:communications@ordre-epe.ca)

© 2024 Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance